

# Maison de justice : « Une occasion ratée »

**Valérie De Bue déplore le futur déménagement de la Maison de justice vers l'extérieur de Nivelles. Le ministre défend son choix.**

**L**a Maison de justice de Nivelles quittera dans quelques mois ses locaux exigus de la rue des Frères Grislein, dans le centre-ville, pour prendre la direction des Portes de l'Europe, dans le zoning nord. Si le déménagement apparaît indispensable, l'implantation choisie est loin de convaincre les autorités communales. Mardi, au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la députée Valérie De Bue (MR) a interrogé le ministre Rachid Madrane (PS) sur le sujet. Celui-ci lui a confirmé le déménagement aux Portes de l'Europe.

*« Si l'on peut se réjouir d'un bâtiment plus spacieux et plus confortable, la localisation est vraiment problématique pour les justiciables, estime Valérie De Bue. L'accès est possible principalement en voiture, très réduit en TEC. De plus, le loyer (180000 € par an) est le double de l'ancien. D'après le ministre, il n'y avait pas d'autres solutions. Dommage. C'est encore une occasion ratée pour la localisation des services publics à proximité des centres-villes. »*

Pour Rachid Madrane, le déménagement était indispensable : *« Je me suis rendu personnellement à la Maison de justice de Nivelles et je peux vous affirmer que la trentaine d'agents nivellois travaille dans des conditions déplorable. »*

*La Maison de justice est implantée dans des appartements qui ont une surface totale de 561 m<sup>2</sup> ! On y trouve un cagibi qui sert de salle d'attente, deux parloirs, pas de vraie salle de réunion ou de salle de commission. Certains bureaux manquent d'éclairage*

*et la plupart sont surpeuplés... La nouvelle implantation – d'une surface de 1113 m<sup>2</sup> bruts – offre des surfaces parfaitement adaptées au fonctionnement d'une Maison de justice, avec des salles d'attente distinctes pour le pénal et le civil ou encore pour la Commission de probation avec des parloirs en nombre suffisant et un local dédié aux enfants. »*

Quant au prix, Rachid Madrane confirme que le loyer est doublé : *« On peut dire que le montant du loyer correspond simplement à un bâtiment qui permettra enfin aux agents de la Maison de justice de Nivelles de travailler dans des conditions dignes. »*

Le ministre fait aussi remarquer que, bien que situé hors de la ville, un peu décentré, la nouvelle Maison de justice est desservie par le TEC et le sera davantage à l'avenir en raison du développement global du site, notamment en zone résidentielle. ■

**Ch.G. & A.H.**